

**Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat**

le 14 décembre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12 et 13 décembre 2011

2011 DDEES 166 G Subvention et convention avec l'association GE'emploi Paris (16e).

M. Christian SAUTTER, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le Code des Collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 29 novembre 2011, par lequel M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général, lui propose l'octroi d'une subvention et lui demande l'autorisation de signer une convention avec l'association GE'emploi;

Sur le rapport présenté par M. Christian SAUTTER au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : M. le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général est autorisé à signer avec l'association GE'emploi la convention dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : Une subvention de 15.000 euros sera versée à l'association GE'emploi - dont le siège social est situé 19, rue de l'Amiral d'Estaing 75016 PARIS (numéro de dossier : 2011-06429, numéro SIMPA : 73882).

Article 3 : La dépense correspondante, soit un montant de 15.000 euros, sera imputée sur la fonction 91, nature 657-4, ligne DF55007 du budget de fonctionnement du Département de Paris de 2011 sous réserve de la disponibilité des crédits correspondants.